

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (Marché de Travaux)
MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE**

1. COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ :

COMMUNE D'EPFIG, représentée par Monsieur le Maire
3 place de la Mairie – 67680 EPFIG - Tél. : 03 88 85 50 08 - Fax : 03 88 57 84 39
Email : contact@commune-epfig.fr

2. MODE DE PASSATION CHOISI : Procédure adaptée passée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. OBJET DU MARCHÉ : **COMMUNE D'EPFIG**
Réaménagement de la rue des Alliés (R.D. 1422)

4. NATURE DES TRAVAUX :

LOT	Surfaces à traiter	Délai
LOT 1 : VOIRIE		
Tronçon carrefour giratoire – rue Grien □ Terrassements, GNT 0/60 et 0/20, BBSG 0/14, bordures granit et revêtement granit (provenance libre), bouches d'égout, marquage au sol, signalisation	10.000 m ²	18 semaines
Option 1 : Plus-value pour pose de bordures et pavés granit (pose linéaire) granit type Senones (provenance Vosges)	Env. 3.800 ml	
Option 2 : Plus-value pour pose de pavés granit (pose linéaire) granit type Senones (provenance Vosges)	Env. 2.100 ml	
Carrefour giratoire □ Rabotage des enrobés, BBSG 0/10 à 140 kg/m ² , borduration, BBSG 0/6 à 154 kg/m ² , signalisation	2.300 m ²	1 semaine
Tourne à gauche □ Rabotage des enrobés, terrassements, GNT 0/60 et 0/20, borduration, BBSG 0/10 à 140 kg/m ²	1.500 m ²	1,5 semaine
LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC ET ARCHITECTURAL		
TRANCHE FERME : rue des Alliés □ Ensemble lumineux LED (17 unités), □ Luminaire en console murale (25 unités), □ Projecteur circulaire d'illumination (1 unité), □ Réseaux d'éclairage public en TPC et câblage (2400 ml), □ Armoire de commande avec contrôleur de segments (1 unité), □ Paramétrage et réglage (1 unité).		1,5 (un et demi) mois
TRANCHE CONDITIONNELLE 1 : Illuminations des arbres □ Projecteur d'illumination (4 unités), □ Fosse béton à projecteur (4 unités), □ Réseaux d'illuminations (50 ml), □ Coffret pour équipements DMX (1 unité), □ Paramétrage et réglage (1 unité)		1 (une) semaine
TRANCHE CONDITIONNELLE 2 : Mise en lumière de façades □ Projecteur linéaire d'illumination (10 unités), □ Réseaux d'illuminations (50 ml), □ Paramétrage et réglage (1 unité).		1 (une) semaine
LOT 3 : ESPACES VERTS		
□ Terre végétale, plantations et mobilier urbain	Env. 500 m ²	3 semaines

5. RETRAIT DES DOSSIERS :

Dématérialisation : Les candidats téléchargeront gratuitement le dossier de consultation via le site internet de la commune «www.epfig.fr » (informations pratiques / documents téléchargeables / Marchés publics)

6. CRITERES D'ATTRIBUTION :

Prix des prestations : 50 %

Délai et organisation du chantier : 20 %

Valeur technique : 30 %

Les offres seront présentées dans les conditions fixées par le règlement de consultation.

7. NEGOCIATION :

L'acheteur public engagera une négociation avec les 5 candidats les mieux classés, par lot, après analyse des offres initiales.

La négociation portera sur les éléments de l'offre suivants : prix, délais, organisation, phasage et planning.

8. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Les offres sont à transmettre par voie électronique avec WeTransfer à l'adresse « contact@commune-epfig.fr » ou sous enveloppe unique cachetée, par envoi recommandé avec A.R. à **Monsieur le Maire de la Commune d'EPFIG – 3 Place de la Mairie – 67680 EPFIG** portant la mention « **COMMUNE D'EPFIG – Réaménagement de la rue des Alliés – Lot n°** » ou remises en mains propres contre récépissé à la Mairie de EPFIG pour le **LUNDI 05 MARS 2018 à 12h00**.

9. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de réception.

10. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Maître d'Ouvrage : Commune d'EPFIG – ☎ : 03.88.85.50.08 – Courriel : contact@commune-epfig.fr
- Maître d'œuvre :
 - ↳ Monsieur Bernard CHARLIER - B.E.R.EST – ☎ : 03.88.65.36.02. – Courriel : b.charlier@berest.fr pour le lot 1 Voirie
 - ↳ Monsieur Mathias SCHAAL – B.E.R.EST – ☎ : 03.88.65.36.17. – Courriel : schaal@berest.fr pour le lot 2 Eclairage public
 - ↳ Monsieur Emil LEROY – B.E.R.EST – ☎ : 03.88.65.36.12. – Courriel : emil.leroy@berest.fr pour le lot 3 Espaces verts

Les entreprises peuvent répondre seules ou en groupement solidaire.

11. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 12 février 2018

Le Maire : Jean-Claude MANDRY